

# Arabe

## Présentation du sujet

Les trois articles qui constituent le dossier, proposé au concours cette année pour l'épreuve d'arabe, convergent vers une thématique commune *la société civile dans le monde arabe*. L'un des articles, intitulé du même nom, donne une image panoramique, fouillée et détaillée de la société civile dans l'ensemble du monde arabe. L'auteur y évoque le rapport complexe, marqué par la méfiance et la suspicion, qui lie les instances politiques arabes aux organismes relevant de la société civile. Celle-ci est souvent cantonnée dans la sphère du développement social et économique et elle est écartée de tout enjeu civique ou politique.

Si cet article a une portée générale et sert de préambule pour appréhender la question de la société civile dans sa globalité, les deux autres articles viennent soit pour illustrer et étayer les thèses de ce document, le cas de la société civile yéménite, ou les relativiser, voire les réfuter à travers l'exception qui confirme la règle, la société civile tunisienne. Ainsi, *Le drame de la société civile yéménite* retrace d'abord l'historique d'une société civile qui a atteint l'apogée dans les années 90 du XX<sup>e</sup> siècle avant de sombrer à cause de la guerre civile actuelle. Le dernier article va à l'encontre des deux précédents. En effet, la société civile tunisienne a joué un rôle prépondérant avant et après la révolution de 2011. Cela a permis à quatre de ses organismes de gagner le prix Nobel de la paix en reconnaissance à sa réussite à maintenir la paix civile et à s'imposer comme un interlocuteur et un partenaire actif de l'état tunisien.

## Analyse globale des résultats

Une proportion significative des candidats a posé une problématique réductrice qui ne leur a pas permis d'exploiter complètement l'ensemble des textes proposés. Le jury a par ailleurs fréquemment relevé la présence d'éléments extérieurs aux textes. Il note également que de nombreuses copies se contentent d'énumérer des faits sans contextualisation ni mise en perspective faisant ainsi fi du travail de synthèse demandé.

Ces remarques ne mettent pas en cause le niveau général très satisfaisant des candidats. La majorité est au fait des attentes et exigences du concours et s'y conforment. Ils respectent le format du concours en donnant un titre à leur production et en indiquant à la fin le nombre de mots avec précision. Rares sont les copies qui ne respectent pas ces deux impératifs.

## Commentaires sur les réponses apportées et conseils aux futurs candidats

### Compréhension

Un bon départ pour entamer l'exercice de la synthèse consiste d'abord à comprendre profondément les textes dans les grandes lignes ainsi que dans les moindres détails. La majorité des candidats ont fait preuve d'une compréhension très satisfaisante des documents, ce qui atteste d'une bonne maîtrise de la langue arabe. Cependant, nous avons pu relever quelques imprécisions qui se sont répétées dans plusieurs copies.

Ce n'est pas l'état tunisien, ni la société tunisienne dans son ensemble, ni la société civile tunisienne dans son intégralité, qui ont reçu le prix Nobel de la paix mais bel et bien quatre organisations de la société civile tunisienne — énumérées pourtant dans l'article afférent — qui sont lauréates de ce prix.

De même plusieurs candidats définissent la société civile comme une entité politique ou une composante essentielle de l'état. Cette perception va à l'encontre des définitions qui se trouvent dans les articles proposés. Cela a faussé et biaisé l'approche globale de certaines synthèses.

La compréhension a surtout une incidence directe sur le choix de la problématique qui est un élément majeur pour toute synthèse réussie.

### Problématique

Une problématique pertinente doit s'atteler à donner un aperçu historique sur la société civile arabe et à présenter ses deux avatars, tunisien et yéménite dont l'un incarne les difficultés endémiques, structurelles, et l'autre indique les potentialités possibles et réalisables.

Les candidats qui ont axé d'abord leur problématique sur la société civile arabe et qui ont perçu que les cas du Yémen et de la Tunisie ne sont là que pour illustrer une composante essentielle de toute société moderne ou aspirant à la modernité, ont présenté les meilleures prestations. On peut dire schématiquement que le quart des candidats est dans cette configuration et leurs travaux étaient bien structurés et dénotaient une compréhension profonde et fine des textes et une restitution quasi complète des idées clés.

Cependant, une partie non négligeable des candidats a choisi une problématique secondaire ou subsidiaire.

- Le *Printemps arabe* a monopolisé beaucoup d'attention et d'énergie et a détourné partiellement et parfois presque totalement les candidats du sujet principal, la société civile arabe. Certes, les contingences du *Printemps arabe* sont bien présentes mais elles ne sont évoquées que dans la mesure où elles ont un impact sur la société civile arabe. Le *Printemps arabe* n'est jamais une finalité en soi et ce choix de problématique est une erreur stratégique qui a eu des répercussions sur la restitution où souvent les candidats négligent la partie historique ou définitoire de la société civile.
- Un autre choix hasardeux de problématique concerne le rôle attribué aux sociétés civiles arabes comme leaders de tout mouvement contestataire ou révolutionnaire (*sic*). Outre, le caractère réducteur et erroné de cette perception, cette problématique amène une analyse tronquée qui ne rend pas du tout compte des vrais enjeux qui traversent les trois textes.
- D'autres candidats, une minorité, ont présenté une production sans aucune problématique. Certains ont bien une problématique sous-jacente et leur travail ne manque pas de pertinence et d'analyses fines. Mais, il est nécessaire d'explicitement sa problématique pour établir un contrat avec son lecteur potentiel et mesurer sa capacité à s'y conformer. Les risques d'égarement, du hors sujet et de redondance sont plus perceptibles dans les travaux qui manquent de problématique annoncée. D'autres candidats, une infime minorité, ont présenté un travail confus, incohérent où les idées se juxtaposent sans aucun fil conducteur.

La nécessité de choisir une problématique, et à fortiori une problématique qui cerne bien l'essentiel des documents proposés, est un gage d'une synthèse pertinente et réussie.

### Restitution

Une problématique pertinente, bien choisie, induit souvent une restitution strictement fidèle aux textes. Aucune idée extérieure aux textes proposés ne doit s'immiscer dans la synthèse. Il faut restituer les idées des textes, rien que les textes. Les candidats doivent se garder de toute subjectivité intrusive dans la restitution et cela concerne tous les « compartiments » de leur travail. Il est rare de trouver une copie exempte de toute coloration ou sensibilité personnelle. Cela se manifeste dans les meilleures copies par des allusions furtives en introduction sur « l'importance primordiale de la société civile pour le devenir de nos sociétés arabes » jusqu'au candidat qui prône, en conclusion, avec un accent militant les vertus d'une société civile dynamique et opérante. Ce militantisme mal-à-propos, dans le contexte d'une synthèse,

a amené certains candidats à focaliser leur travail sur le texte qui évoque l'expérience de la société civile tunisienne et négliger les deux autres. Or, une synthèse réussie ne doit négliger aucun document proposé, même celui pour lequel le candidat se trouve en désaccord complet. Il doit opérer une approche transversale de l'ensemble des documents proposés pour extraire l'essentiel, en rapport étroit avec la problématique choisie.

Un autre travers constaté dans la restitution consiste à énumérer les faits sans aucune contextualisation ou mise en perspective. Ainsi, plusieurs copies citent, par exemple, les diverses réalisations de la société civile tunisienne : élaboration de la constitution, apaisement des tensions sociales, défense des droits civiques etc. sans aucune allusion au contexte historique post révolutionnaire. Ce procédé énumératif relève de la paraphrase et ne dénote aucune appropriation du candidat des textes pour les restituer dans un texte clair, structuré et qui opère un va-et-vient constant entre l'ensemble des documents.

Une condition cardinale pour toute synthèse réussie consiste aussi dans la clarté et la maîtrise de l'expression. Cela a trait à la question capitale de la langue.

## La langue

Il ne s'agit nullement ici de dissocier le contenu de la forme en évoquant à part la question de la langue. La qualité du contenu réside dans la forme et inversement. Les meilleures synthèses alliaient presque toujours : problématique pertinente, restitution fidèle dans un excellent niveau de langue. Mais, il y a une ou deux exceptions où le candidat présente un travail structuré, riche et pertinent au niveau du contenu mais avec un niveau de langue relativement défailant. Ce cas de figure rare est moins pénalisé que l'autre cas de figure, un peu plus fréquent, où le candidat écrit dans une langue impeccable mais dont le contenu est décousu, incohérent faisant fi des règles élémentaires de la synthèse.

Toutefois, il est important d'écrire dans une langue correcte qui respecte les règles de la grammaire et où le candidat fait preuve d'une certaine richesse lexicale pour pouvoir exprimer avec exactitude les idées et les nuances des documents restitués.

Voici les erreurs les plus fréquentes relevées et qui sied à tout candidat sérieux d'éviter à l'avenir.

### Erreurs rédhibitoires

Le verbe ne prend **jamais** *tâ' marbûta* (ة) : نشأة au lieu de نشأت (elle a émergé), تعهدة au lieu de تعهدت (elle s'est engagée à), etc. De même certains noms de pays ne prennent jamais l'article (ال), تونس (Tunisie) ne peut s'écrire التونس .

### Erreurs d'orthographe

ديموقراطية (démocratie) ne s'écrit pas avec و , plutôt ديمقراطية , erreur particulièrement répandue.

أولة (première) ne s'écrit pas avec ة mais plutôt *alif maqsûra* أولى .

لذا (c'est pourquoi) s'écrit avec *alif mamdûda* et un *dâl interdental* et pas avec un *dâl* et *alif maqsûra* (لدى), erreur très fréquente.

Plusieurs substitutions erronées de ة (*tâ' marbûta*) par un ت (*tâ' mabsûta*). Exemples : معانات (souffrance, épreuve) au lieu de معاناة / انتفاضت (soulèvement) au lieu de انتفاضة .

Ajout, suppression ou déplacement d'une voyelle longue, le plus curieux est cet ajout du *yâ'* (ي) pour يمني (yémenite) qui devient يميني (de droite, tendance / courant politique).

Les erreurs relatives aux emphatiques : نظم (organiser), écrite نضم / منظمات au lieu de منظمات (organisations) / تضييق au lieu de تضيق (serrement).

### Les accords des pluriels inanimés

Les exemples sont innombrables, nous nous contentons de citer deux.

أولهم au lieu de أولها en référence à (المقالات , les articles).

غيرهم au lieu de غيرها en référence à (البنود , clauses). Le pluriel inanimé, est-il nécessaire de le rappeler, ne s'accorde qu'avec le féminin singulier.

### Lexique

On relève un usage inapproprié de certains termes qui induit confusion et imprécision. Exemple : نَدَّد (décrier, dénoncer) qui devient chez certains candidats (réclamer et exiger).

Usage convenu, stéréotypé de : طالما / طالما (aussi longtemps que ; il y a longtemps que) que l'on rencontre en premier mot de la synthèse dans plusieurs copies. Cet usage irréfléchi, plaqué que l'on rencontre souvent dans d'autres examens et concours pour tous types de sujets, est souvent utilisé, comme pour le sujet de la société civile arabe, à mauvais escient. Cet usage intensif de طالما / طالما vide de son sens ces deux occurrences qui deviennent sans exactitude ni pertinence.

### Conclusion

Les résultats sont globalement de bonne facture mais la marge de progression reste importante pour un exercice qui requiert un esprit scientifique inhérent à la formation et à la vocation de futurs ingénieurs.